

## PERSPECTIVES

### QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

# Malsains, nos bâtiments ?

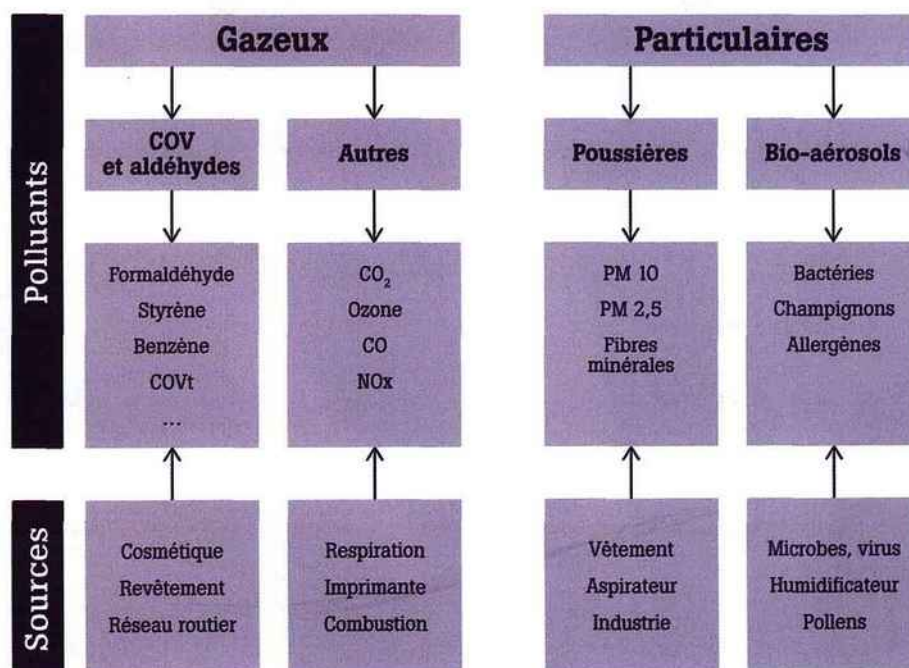
**LES SALARIÉS RESPIRENT-ILS** un air sain lorsqu'ils sont dans des locaux à pollution non spécifique comme les bureaux ? Quels effets peut avoir une mauvaise qualité de l'air sur leur santé ? Quels polluants sont présents ? Un sujet sur lequel les entreprises et le réseau prévention commencent à se pencher.

**A**llergies, maux de tête, irritations, troubles respiratoires, problèmes cutanés... Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut être à l'origine de nombreux symptômes. De caractère aspécifique, ces derniers ne facilitent pas l'identification d'un problème, sauf dans le cas d'une complication aiguë. L'OMS<sup>1</sup> a qualifié de syndrome du bâtiment malsain cet ensemble de symptômes physiques aspécifiques, lorsqu'ils surviennent dans des bâtiments, et plus particulièrement dans des espaces de bureaux. Un syndrome qui toucherait 30% des nouveaux bâtiments. Mais quels sont

les effets lorsque ces problèmes deviennent chroniques pour un salarié ?

« Sur les symptômes chroniques, comme les allergies, l'asthme et les irritations des voies aériennes supérieures, les effets des polluants inspirés en très petites quantités mais pendant de longues périodes sont peu ou mal connus, d'autant que les composés sont très nombreux et qu'on ne connaît pas leurs actions conjointes. En outre, les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ne sont pas adaptées. Néanmoins, l'Anses<sup>2</sup> a établi des valeurs guides de l'air intérieur », indique Laurence Robert, chercheur en aérodynamique au départ

#### Représentation schématique des principaux composés de l'air intérieur



Ce schéma présente les outils d'évaluation de l'air intérieur d'un point de santé publique et environnementale. Usuellement, dans le monde du travail, il est plutôt fait référence à des fractions inhalables, thoraciques et alvéolaires.

Selon l'Insee<sup>1</sup>, en 2011, 75,8% des salariés travaillaient dans le secteur tertiaire, dont plus de la moitié exerçaient une activité de bureau. Cela représenterait plus de 10 millions de salariés.

I. « Population en emploi selon le sexe et le secteur d'activité », Insee, 2010. [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

En savoir plus

